BOYCOTT DU CTSD DU 24 MARS 2016

Malgré les effets d'annonce du gouvernement fin 2015, la casse de la Douane continue. Restructurations, fusions et fermetures de services n'ont pas cessé.

Les douaniers estiment qu'ils continuent à payer très cher la politique gouvernementale de réduction des dépenses publiques, alors que l'une de leurs principales missions est justement de contribuer au redressement budgétaire (68 milliards d'euros de recette perçus par la douane en 2013 et 323 millions d'euros de droits et taxes redressés dans la lutte contre la fraude financière et fiscale).

Depuis maintenant 3 ans, les douaniers livrent bataille pour réhabiliter leurs missions régaliennes de lutte contre la fraude et de régulation du commerce international que le Projet Stratégique tente d'effacer, au profit de l'accompagnement des entreprises et de l'approche « zéro contrôle » voulue par le Code des douanes communautaire.
Le 24 mars 2015, pour la quatrième fois en deux ans, 2000 douaniers avaient défilé à Paris.

Ce 24 mars 2016, un mouvement de grève va toucher les services douaniers dans la région. En effet, l'intersyndicale nationale appelle à une journée de mobilisation douanière sur l'ensemble du territoire. Les agents sont appelés à manifester leur colère contre le « Projet Stratégique Douane 2018 » et ses

corollaires : Suppressions d'emploi et fermetures de services.

Les douaniers veulent également faire barrage aux suppressions d'emplois qui touchent de façon drastique leur administration. En effet, leurs effectifs ont connu une véritable saignée ces dix dernières années, passant de 19 838 agents en 2004 à 16 662 en 2014, soit une baisse de 16%, ce qui est unique pour une même administration! C'est une voie qui ne peut être suivie, car les agents ne peuvent désormais plus assurer pleinement leurs missions (lutte contre les trafics de stupéfiants, d'armes, de tabacs et de contrefaçons ; protection de la faune et de la flore ; lutte contre l'évasion fiscale ; etc...) et sont contraints d'abandonner certains territoires en raison de la fermeture de brigades ou de bureaux de douanes (1 500 services fermés en dix ans, 7 pour la Bourgogne).
Pour les agents concernés par ces restructurations, les mobilités géographiques sont alors inévitables et pour les usagers, le service public de proximité est une nouvelle fois remis en cause.

Concernant la Bourgogne, de 2005 à 2015, ce sont 54 emplois qui ont été rendus (dans les différentes implantations de la DR de Bourgogne et dans les bureaux de la DI), les effectifs étant passés de 243 douaniers à 189 actuellement! <u>De l'aveu même du Directeur Inter-régional, le phénomène pose de réels problèmes et conduit à une désorganisation des services !</u>

Nos revendications : Nous demandons que cesse ce démantèlement, et que soit reconnue l'utilité économique, sociale et environnementale de la Douane. **Nous demandons que l'argument de "budget contraint" ne préside plus aux choix gouvernementaux s'agissant d'une administration régalienne telle que la nôtre. La nature et l'importance même des missions de la douane justifie au contraire sa consolidation, a fortiori dans le contexte de crise économique, sociale, et sécuritaire actuel.**

SAUVEGARDE DE LA DOUANE : LA LUTTE CONTINUE !